AUTORITÉ
DES MARCHÉS FINANCIERS

220C4263
FR0012938884-FS1146

12 octobre 2020

Déclaration de franchissement de seuils (article L. 233-7 du code de commerce)

SOLOCAL GROUP

(Euronext Paris)

Par courrier reçu le 12 octobre 2020, la société Crédit Suisse Group AG (Paradeplatz, Zurich 08001, Suisse) a déclaré avoir franchi en hausse, le 6 octobre 2020, indirectement par l'intermédiaire des sociétés qu'elle contrôle[1], les seuils de 5% du capital et des droits de vote de la société SOLOCAL GROUP et détenir 820 887 998 actions SOLOCAL GROUP représentant autant de droits de vote, soit 6,34% du capital et des droits de vote de cette société[2], répartis comme suit :

	Actions et droits de vote	% capital et droits de vote
Crédit Suisse Asset Management Limited	649 608 274	5,02
Crédit Suisse Asset Management LLC	170 977 187	1,32
Crédit Suisse Securities (Europe) Limited	265 005	ns
Crédit Suisse Funds AG	37 532	ns
Total Credit Suisse Group AG	**820 887 998**	**6,34**

Ce franchissement de seuils résulte de la souscription à une augmentation de capital de la société SOLOCAL GROUP dans le cadre de la restructuration de SOLOCAL GROUP[3].

À cette occasion, la société, Crédit Suisse Asset Management Limited, agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a franchi directement en hausse les mêmes seuils.

[1] Agissant pour le compte de fonds sous gestion.
[2] Sur la base d'un capital estimé de 12 950 059 861 actions représentant autant de droits de vote (la société n'ayant pas encore publié les nouvelles données afférentes aux nombres d'actions et de droits de vote).
[3] Cf. notamment prospectus ayant reçu le visa de l'AMF n° 20-0366 en date du 20 juillet 2020 et communiqués de la société SOLOCAL GROUP des 10 septembre et 2 octobre 2020.